Lo vîlhio dèvesâ

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **62 (1924)**

Heft 17

PDF erstellt am: **29.03.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

62me ANNEE. — N° 17. *Fondé par L. MONNET et H. RENOU* **Samedi 26 avril 1924**

CONTEUR VAUDOIS



JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : *Suisse,* **un an Fr. 6.—**
six mois, Fr. 3.50 — *Etranger,* **port en sus.**

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LETTRE DE LA MI-AVRIL

L'APPROCHE des fêtes pascales est généralement le signal de la fin des représentations et soirées d'hiver.

Pendant toute la durée de l'hiver, elles se sont donné libre cours; je ne parlerai pas des villes; à la campagne, il n'est pas village qui n'ait, sinon les siennes, du moins la sienne.

Les sociétés tiennent, non seulement à honneur, mais à devoir, d'offrir une soirée à leurs membres passifs et aux familles de leurs membres actifs. Et même, à la campagne, les sociétés sont nombreuses : société de musique instrumentale, de chant, de gymnastique, de la Croix-Bleue, et d'autres encore, quand les enfants des écoles ne s'en mêlent pas aussi.

Ces soirées sont attendues avec impatience par la population tout entière, accueillies avec enthousiasme, et l'on y assiste en masse : un public indulgent, bienveillant, mais qui comme tout public essentiellement vaudois, a un regard bonhomiquement narquois et son gros bon-sens traditionnel. Il ne faut pas lui offrir du lyrisme débordant, ni des situations dramatiques, car il en rit.

Oui, il rit de bon cœur de toutes les fadeurs, même tragiques.

Mais, s'il assiste à une pièce écrite avec sincérité et où il retrouve les sentiments qui sont dans l'existence de l'homme ce qu'il connaît de meilleur et de plus noble, alors, il écoute en silence; sur tous les visages hâlés par le soleil et le grand air des étés campagnards, se reflète l'émotion intime que toute pensée élevée éveille au cœur.

Les organisateurs de ces soirées ont, de ce fait, une tâche aussi délicate que grande. Pendant plusieurs heures, il dépend d'eux de faire vibrer dans toutes ces âmes réunies sous leurs yeux, des sensations dont chacun remportera un souvenir durable par la beauté des œuvres qu'ils auront choisies, tant musique que pièces de théâtre.

Aux acteurs, également, incombe le devoir de rendre leur jeu simple, vrai et sincère. Ils en remporteront une satisfaction personnelle plus profonde que celle causée par les applaudissements. Et cette discipline à laquelle ils auront été astreints, laissera à leur personnalité, de la souplesse, de l'aisance, du naturel dans le sens propre et figuré. Ce n'est pas en vain qu'ils auront sacrifié leurs peines et leur temps.

Ce qui, indubitablement, plaît à la campagne, ce sont les pièces de théâtre où la note gaie domine. On aime rire et se détendre à la soirée. Et la population de la campagne, qu'on le sache bien, apprécie certainement les pointes et les reparties fines. Le gros sel la gêne visiblement, comme aussi les démonstrations sentimentales, car on ne dégage pas de l'amoureux, — M. Untel, de la comédie, — le fils au syndic ou au juge. Le rôle en devient ainsi fort difficile à rendre pour l'acteur. C'est donc encore une fois, aux organisateurs à veiller.

Il est réconfortant pour organisateurs et acteurs, comme pour le public, quand celui-ci peut échanger à la sortie, un sincère et spontané :

— Voilà une belle soirée, une bonne soirée.

Le public des campagnes n'est pas blasé ni gâté; bien loin de là. C'est faire œuvre excellente et utile de lui donner des soirées de choix dans la mesure des moyens dont disposent ces sociétés. Cette œuvre excellente et utile demande du doigté, du jugement, la compréhension très nette du parti que l'on peut tirer des pièces de théâtre si diverses dont dispose la littérature française; et surtout, la conviction que le public comprendra toujours, le grand, le beau, le vrai.

Mme David Perret.



LOU SFIGNEU DE GRATTATIU-LA-VELA ET SON DOMESTIQUOU

NO ne no sein pas fé no mimo, et ne faut pas no moquâ dé clliau que n'an pâ êtâ fabréquâ ao tor ao bin oa compat. Lei z'ons san bêtors, maillis bossus, avoué dei gros cous, dei gros dzènao, dei pi piats, lou nâ écrasâ commein onna parianna; dei z'ôtrou san grant commein dei bercllirè... qué voliayvo ? l'ein faut dé toté lei sorté : dei nâi, dei rodzou, dei bregolâ, dei barbu, dei pioumâ, dei rebouillis. Ne faut pas rire ni dei z'ons, ni dei z'autrou, s'on ne vao pâ itré remoutzi.

Lou seigneu de Grattatiu-la-Vela, on blagueu dé la pire sôrta, n'étai ni bi, ni bon. Ye portavé onna granta barba rodze, on arai djurâ que s'étai met su la potta on bocon dé pi d'on villho renâ.

On dzo qué sé promenâvé avoué dei z'amis dein son curti, ye reincontré ion de ses domestiquou, et po sè moquâ dé li lai fa :

— Commein sè fâ-te quié te n'a min de barba ? Te n'as pa pu arrouva ao momeint, lou dzo que lè z'an distribuaye !

L'autrou qu'étai mou veri, se branqué dévan son maître et sein quequellhi répond :

— Lou dzo iô lou bon Dieu a distribuâ lè barbé, ye su arrouva on pou tâ, et ne restavè quiè dei rodzou, alô ye mi amô m'ein passâ quié d'ein portâ onna se poutta quié la voutra!

LOU MENISTRÉ ET LOU SOULON

On estafié que restavé au cabaret lou dzo et partia dé la né, n'avai piequa gou ao vin et sé désaltéravé avoué dau kratze, tot au pllie bon pô fairé crévâ la vermena.

Loû gaillâ ein avai dzô tan avalâ quié commeincivé à verré les chindzoû. Sa fennâ quié trimbiâvé dé pouère quan son hommou reintravi à l'otto, va pô sé pyindri au menistrou dé la conduite dé son hommou, ein lè desant dé loù sermounâ de çorte, po cein, l'ai fâ :

— Acutâ, mon pourrou David, né té faut pas continuâ à bâiré ci krâtze, coâ lé dé la poizon et rappelle-té què l'é ton pye grand ennemi.

— Ne dioû pas nâ, monsu loû menistré, mâ quand vô pritzidé, vo dité que faut amâ ses ennemis.

— Bein certain que faut lé z'amâ, mâ n'é jamais de que falyâi lè z'avalâ !

* * *

Onna Griton de pè lou pays d'amon s'étai eingadjâ ein vela dein onna famille composaïe d'on monsu, dé sa damma et d'on gosse.

On dzo que lou dînâ étai servi, lou gosse reinvècé sa soupa su lou manti ! La Griton sô son motzau dé catzetta po échüi lou manti et la damma dé lai deré quié fasai inquié. La Griton dé lai repondré quié cein né fasai rein, que son motzau étai monnet et pas damadzou, quié lai avai dza six semanné quié s'é motzivé avoué ! *Louis de Thierrens.*



A TRAVERS LE JURA

NOUS avons, samedi dernier, publié quelques notes biographiques sur notre regretté collaborateur Th. Rittener, qui vient de mourir. Nous vous avons promis, à ce propos, quelques lignes de lui, qui soient bien l'expression de son esprit original, philosophique et bien vaudois. Les voici, extraites d'un article sur le « Jura », qu'il écrivit pour un livre paru il y a plusieurs années : *Chez nos aïeux.* (F. Rouge, édit., Lausanne.)

* * *

Si l'on demandait au bon Vaudois qu'elle est, à ses yeux, la plus belle des trois régions de son admirable pays, les Alpes, la Plaine ou le Jura, il répondrait sans doute : « Voilà ! tout est beau chez nous et il y en a pour tous les goûts. » Cette réponse, un peu naïve, serait bien l'expression de la vérité. A vrai dire, chacune d'elles a ses avantages particuliers, mais leurs beautés se complètent, se font valoir réciproquement. Que serait la Plaine sans l'encadrement des cimes blanches et des croupes bleues ? Le Jura, sans le décor des Alpes ? Et la majesté de celles-ci ne s'avive-t-elle pas au contraste de son humble et mélancolique vassal ?

Et puis, ce que nous admirons dans un paysage, c'est, avant tout, notre état d'âme, notre mentalité, disent les modernes. L'homme fort, agile, entreprenant, retrouve dans la cime vertigineuse l'idée de puissance et d'audace qui sied à son âge; son culte pour l'alpe se mélange inconsciemment de propre admiration; il aime la montagne en souvenir des victoires qu'il a remportées sur elle ! L'agriculteur, homme pratique, s'attache davantage aux grasses prairies, aux forêts séculaires, dont la valeur vénale ne lui échappe pas. Est-il insensible aux beautés de la nature ? Non pas ! Il la voit sous un angle différent; mais il l'admire quand même.

Le charme du Jura résiste davantage à l'analyse .Pour le comprendre, il faut une cer-